

UN NOUVEAU SUPPORT
POUR RÉVÉLER NOTRE
ACTION SUR LE
TERRAIN

DÉCOUVREZ LE MONDE
FASCINANT DE LA
COOPÉRATIVE LAITIÈRE
ENTREMONT

PLONGÉE DANS LE SOMMET
DE L'ÉLEVAGE A COURNON

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 2025



LA GAZETTE.

LE SYNDICAT AU COEUR DE NOS TERRITOIRES



**À COLOMBEY,
LA PROTECTION SOCIALE
AU CŒUR DES ÉCHANGES**

SOMMAIRE



-
- | | |
|----------|----------|
| 2 | SOMMAIRE |
|----------|----------|
-
- | | |
|----------|----------------------|
| 3 | MOT DE LA PRESIDENTE |
|----------|----------------------|
-
- | | |
|----------|---|
| 4 | A LA DECOUVERTE DE LA COOPERATIVE
LAITIERE ENTREMONT |
|----------|---|
-
- | | |
|----------|-------------------------------|
| 6 | SOMMET DE L'ELEVAGE A COURNON |
|----------|-------------------------------|
-
- | | |
|----------|----------------------|
| 8 | FLASH JURIDIQUE AGRO |
|----------|----------------------|
-
- | | |
|-----------|--|
| 10 | REUNION UD 52 ET SA TRADITIONNELLE
RACLETTE |
|-----------|--|
-
- | | |
|-----------|--|
| 12 | FORMATION CFE-CGC A COLOMBEY LES
DEUX EGLISES |
|-----------|--|
-
- | | |
|-----------|---------------------------------------|
| 14 | M.I.R.E.I.L.L.E N'EST PAS UN ACRONYME |
|-----------|---------------------------------------|
-
- | | |
|-----------|---------------------------------|
| 15 | COORDONNEES DE L'UD HAUTE-MARNE |
|-----------|---------------------------------|
-
- | | |
|-----------|-------|
| 16 | MERCI |
|-----------|-------|
-
- 

2 LA GAZETTE.

MOT DE LA PRESIDENTE

Chères adhérentes, chers adhérents,

La rentrée est toujours un moment charnière : après la pause estivale, les enjeux reprennent de plus belle. Qu'il s'agisse de : conditions de travail, pouvoir d'achat, télétravail, évolution des métiers, nous devons rester vigilants et actifs pour défendre nos intérêts.

Votre participation, vos idées et vos retours sont essentiels pour nourrir nos actions et donner de la force à notre voix collective, en plus, votre engagement et votre solidarité sont la force de notre union départementale, et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

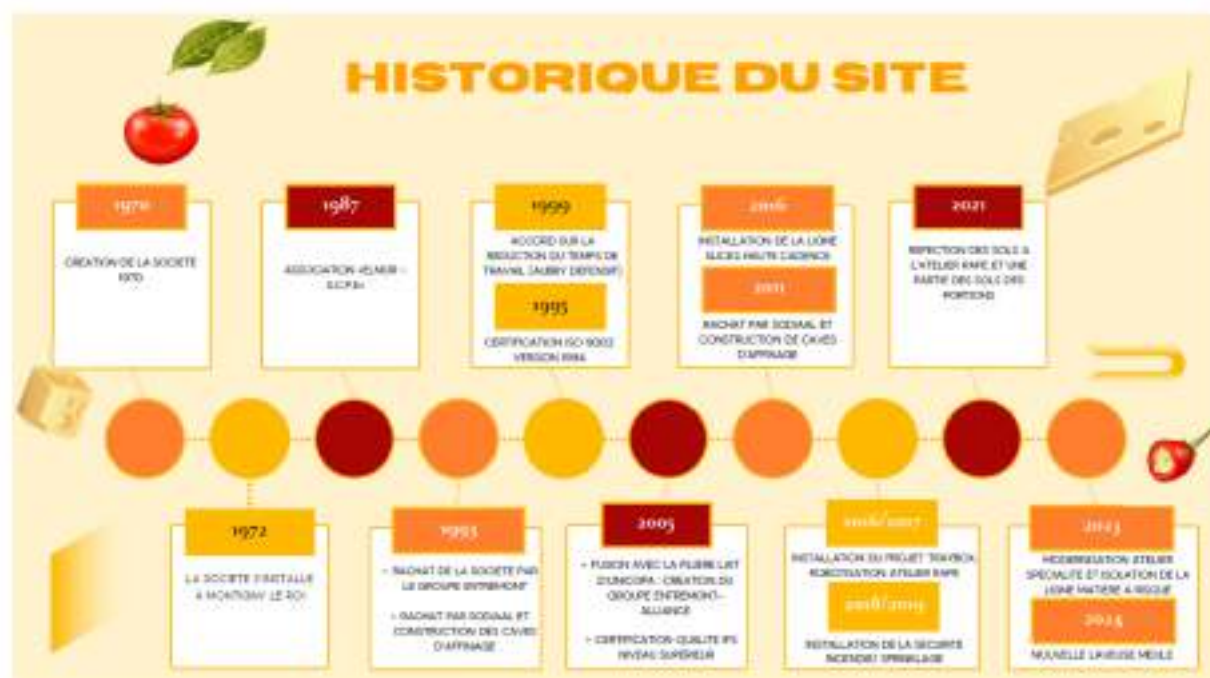
Notre rôle, en tant que syndicat, est de défendre vos intérêts, de porter votre voix auprès des instances, mais aussi de rester proches de vos réalités quotidiennes. C'est ensemble que nous construisons cette force collective.

Continuons à faire vivre notre syndicat avec conviction et détermination. Ensemble, nous avançons vers plus de reconnaissance, de justice sociale et de solidarité.

Bonne lecture, et au plaisir d'échanger avec vous lors de nos prochaines rencontres.

Syndicalement vôtre,
Mireille BOURCELOT





LES ACTIVITÉS

MONTIGNY, le site de la diversité:

- Développement de 30 types de fromages différents (Emmentaler, Gouda, Brie, Comté, Cantale, Gruyère, etc.)
- Conditionnement de plus de 1000 produits Fromage.

TOURNAI EN 2024: 2142 TONNES DE FROMAGE CONDITIONNÉES ET 4254 TONNES DE MOUTON VENDUES

Produit	Quantité
1928 Tonnes en Fromage	1928 Tonnes en Fromage
4254 Tonnes en Mouton	4254 Tonnes en Mouton
2755 Tonnes en Fromage	2755 Tonnes en Fromage
4254 Tonnes en Mouton	4254 Tonnes en Mouton

LES MOYENS TECHNIQUES

3 ATELIERS : 24 LIGNES DE DÉCOUPE - CONDITIONNEMENT

SPÉCIALITÉS

- 5 lignes :
 - 1 ligne tranchettes
 - 1 ligne de découpe des longes
 - 1 ligne 3 Monts
 - 1 ligne raclette
 - 1 ligne Portions



PORTION

- 4 lignes :
 - 2 lignes portions
 - 1 ligne bloc
 - 1 ligne tranchettes



RÂPÉ

- 15 lignes :
 - 10 lignes verticales (dont 1 zip et 1 zip sachets coussins)
 - 4 lignes horizontales (zip)
 - 1 ligne sachet fond plat



AFFINAGE DE TRADITION AVEC UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE MAÎTRISANT ET RESPECTANT DES NORMES DE HAUTES HYGIÈNES



De gauche à droite nos élus CFE-CGC actifs sur le site :

Filipe DOS SANTOS

Jimmy RODRIGUEZ DSC CFE-CGC ENTREMONT

ALLIANCE

Jérémy BARDIAU

RETOUR SUR LA PRÉSENCE DU SNCEA/CFE-CGC AU SALON DU SOMMET DE L'ELEVAGE 2025 À COURNON EN AUVERGNE

Du 07 au 10 octobre 2025, le SNCEA/CFE-CGC était présent au Sommet de l'Elevage, à la Grande Halle d'Auvergne, à Cournon dans le Puy-de-Dôme, pour l'un des plus grands rassemblements agricoles d'Europe.

Cette 34^e édition a rassemblé environ 1 770 exposants, près de 120 000 visiteurs, des délégations de 96 pays, ainsi que des animaux. Les bovins étaient absents cette année en raison des mesures sanitaires liées à la dermatose nodulaire contagieuse.

Un moment privilégié d'échanges avec les salariés du secteur agricole

Durant le salon, nous avons eu le plaisir de rencontrer et d'échanger avec les salariés du secteur agricole, qui sont au cœur des enjeux de transformation de nos filières. Plusieurs de nos adhérents sont venus renforcer la présence du syndicat sur le stand du SNCEA/CFE-CGC, notamment :

- Patrick Dolci
- Miguel Rodriguez
- Mireille Bourcelot, adhérente et Présidente du Comité Départemental UD 52 CFE-CGC

Leur engagement et leur disponibilité ont permis des échanges sur les conditions de travail ou encore les défis auxquels sont confrontés les salariés du secteur.



Un temps fort : le cocktail du SNCEA/CFE-CGC



Le jeudi 9 octobre, le SNCEA/CFE-CGC a organisé son cocktail, un moment convivial ayant permis de réunir adhérents et partenaires autour d'échanges constructifs et chaleureux. À cette occasion, Bernard Pire, Président du SNCEA/CFE-CGC, était présent pour rappeler l'importance du dialogue social et de la représentation des salariés dans un secteur agricole qui évolue rapidement.

Désigner un simple adhérent comme DS : possible, mais sous conditions



Bonjour Chris ! Tu m'as contacté car vous préparez les élections dans votre établissement mais quelle est ta question ?

Oui, merci Tom d'avoir répondu à mon appel. Nous voulons désigner un adhérent et non pas un candidat comme délégué syndical. Je sais qu'il faudrait que tous les candidats ayant obtenu au moins 10 % des suffrages pour notre syndicat renoncent à être désignés mais nous avons aussi entendu parler d'une renonciation après le premier tour et n'avons pas bien compris comment cela fonctionne en pratique.



Ah oui, Chris, bien vu ! C'est lié à la décision du 22 janvier 2025*. Dans cette affaire, le syndicat avait désigné des délégués syndicaux qui n'étaient même pas candidats aux élections.

?



Qui peut être désigné Délégué Syndical finalement ?



La règle de base est simple : un syndicat doit choisir ses délégués syndicaux parmi ses candidats qui ont obtenu au moins 10 % des voix au premier tour, à condition que l'accepte librement cette désignation, conformément à l'article L. 2143-3 du Code du travail.

Mais Tom, il y a une exception, n'est-ce pas ?



Comme souvent en droit ! Si aucun candidat ne remplit les conditions, qu'aucun n'est présent dans l'entreprise, ou si tous ceux ayant obtenu 10 % des voix renoncent par écrit. Le syndicat peut alors désigner un candidat n'ayant pas atteint le seuil de 10 %, un ancien élu ayant atteint la durée maximale de mandat CSE (encore en vigueur pour quelques semaines) ou un « simple » adhérent du syndicat dans votre entreprise. Dis-moi, c'est cette exception que vous voulez utiliser, non ?

?



Oui exactement. Mais pourquoi, dans la décision du 22 janvier, la désignation de l'adhérent a-t-elle été annulée ?

Parce que le syndicat a commis une erreur de timing. Dans cette affaire, les 28 candidats avaient tous signé leur renonciation avant le premier tour des élections. Ils avaient écrit qu'en cas de score supérieur à 10 %, ils refusaient d'être délégué syndical.



Et cela n'est pas valable ? Tom, pourtant c'était bien explicite, écrit noir sur blanc.

La Cour de cassation a rappelé un principe fondamental : « la renonciation ne peut être valable que si elle intervient postérieurement à la naissance du droit ». On ne peut pas renoncer à un droit qui n'existe pas encore. Avant le premier tour, aucun candidat ne sait s'il atteindra les 10 %. Son droit prioritaire pour être désigné DS n'est donc pas encore né.

Donc une renonciation anticipée ne vaut rien ?

Exactement, Chris. La Cour exige que la renonciation soit formulée après le premier tour, lorsque les résultats sont officiels, que le candidat sait qu'il a obtenu au moins 10 % et que son droit est concret et opposable.

Et dans l'affaire jugée, les candidats ont-ils reconfirmé leur renonciation après le premier tour ?

Non. Aucun des candidats n'avait renouvelé sa renonciation après les résultats. Par conséquent, les renonciations signées avant étaient nulles, les candidats à plus de 10 % restaient prioritaires et le syndicat ne pouvait pas désigner des non-candidats.

Y a-t-il un délai pour renoncer ?

La renonciation doit intervenir après le premier tour des élections au CSE et avant la désignation et avant que l'adhérent soit désigné délégué syndical.

Et si un seul candidat à plus de 10 % refuse de renoncer après l'élection ?

Dans ce cas, il devient délégué syndical de plein droit. La décision protège cette logique : le délégué syndical doit reposer sur la légitimité électorale.

C'est plus clair ! Je te remercie pour tes explications !

*Référence : cassation sociale du 22 janvier 2025, n° 23-22216



REUNION UD 52 ET SA TRADITIONNELLE RACLETTE

Le lundi 8 décembre 2025, l'UD 52 Haute-Marne, organisait sa dernière réunion mensuelle de l'année. L'occasion de remercier les adhérents Haut-marnais pour leur investissement dans leur entreprise et mandats divers.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à cette réunion des personnalités locales Haut-Marnaises mais également des élus ayant traversé la France pour venir à notre rencontre.

Paul FOURNIE et Céline BRASSEUR, représentants la ville de Chaumont et le conseil départemental de la Haute-Marne.

Bernard PIRE et Yvon LE GOFFIC, représentant le SNCEA CFE-CGC

Daniel TROUILLOT et Christine MARTIN DIT BRUGNARD, représentant l'UR GRAND-EST

Ce fut l'occasion pour nos élus locaux de participer à notre point mensuel sur les entreprises Haut-Marnaises. L'échange fut très intéressant et enrichissant.

Les entreprises ont pu expliquer leurs activités, leurs problématiques et poser des questions à nos élus.

Les élus ont pu échanger avec nos entreprises, leur apporter certaines réponses et observations, comprendre les difficultés des entreprises du territoire, qui seront, nous l'espérons, relayées auprès de nos institutions publiques.

Nous avons également pu échanger avec les représentants du SNCEA CFE-CGC.

Bernard PIRE, président du SNCEA CFE-CGC a félicité L'UD 52 pour le travail fourni lors de la préparation des élections des chambres d'agriculture.

Mireille BOURCELOT, notre présidente UD 52 s'est effectivement énormément investi sur ce dossier. Elle y a travaillé pendant des semaines, il était essentiel de le souligner.

Le président du SNCEA CFE-CGC a également rappelé que ce syndicat est présent dans toutes les élections professionnelles et qu'il regroupe plusieurs sections :

- Equestre
- Maisons familiales et rurales
- Paysage
- Vins et spiritueux
- Retraités

Lors de notre réunion, nous avons également évoqué l'élaboration de notre dernière gazette que nous l'espérons, vous prenez plaisir à lire à chaque édition.

La réunion s'est conclue sur les points divers comportant les idées de formation à venir, les mandats à renouveler, le suivi de la vie syndicale de notre UD 52.

Après une bonne séance de travail, place à la convivialité.
Nous avons partagé une raclette, permettant la dégustation de produits locaux.





À Colombey, la protection sociale au cœur des échanges

PAR ARNAUD SPOOR | PHOTOGRAPHIE PAR ARNAUD SPOOR

Les mandats des organismes sociaux CFE-CGC du Grand Est réunis à Colombey-les-Deux-Églises

 Pendant deux jours, les 23 et 24 octobre 2025, les mandats des organismes de protection sociale CFE-CGC du Grand Est ont pris le temps de se retrouver, d'échanger et de réfléchir collectivement à leurs missions, dans un lieu chargé d'histoire : le Mémorial Charles de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Églises.

Un cadre symbolique, au pied de la Croix de Lorraine, pour interroger l'avenir d'un modèle social hérité de la Libération et toujours au cœur des combats syndicaux.



Se retrouver, échanger, débattre

Dès le jeudi midi, l'arrivée des participants donne le ton. Autour d'un déjeuner convivial, les discussions s'engagent naturellement, prolongeant parfois des échanges amorcés bien avant cette rencontre.

L'après-midi marque le temps des travaux.

La rencontre est officiellement ouverte par Alain Monpeurt, Président de la CFE-CGC Région Grand Est, qui rappelle le rôle essentiel des mandats au sein des organismes sociaux et leur responsabilité dans un contexte de profondes transformations de la protection sociale,



Les échanges se déroulent en présence de Christelle Thieffinne, Secrétaire nationale à la Protection sociale de la Confédération CFE-CGC, accompagnée de Philippe Baux, Délégué national, et de Valérie Dehelle-Mignot, référente retraite CFE-CGC et cheffe de file à la CNAV.



LA GAZETTE.

Chiffres clés et réalités de terrain

Très vite, les débats entrent dans le vif du sujet. Chiffres clés de la Sécurité sociale, actualités politiques, fonctionnement des caisses : les présentations nourrissent des échanges riches et parfois exigeants.

Parmi les thèmes abordés :

- le déficit structurel de la Sécurité sociale,
- la montée des risques psychosociaux, notamment chez les salariés de l'encadrement,
- les équilibres à trouver pour préserver un système social juste et durable.

Au fil des interventions, une même préoccupation traverse les discussions : comment concilier contraintes budgétaires, justice sociale et reconnaissance du travail, sans renoncer aux principes fondateurs de solidarité ?



Caisses, mandats et vie syndicale

L'après-midi se poursuit par un tour d'horizon caisse par caisse. Maladie, Vieillesse, Urssaf et Famille. Ces échanges permettent de croiser les réalités territoriales avec les orientations nationales, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de partager des pratiques utiles entre mandatés.

Un temps est également consacré à la vie syndicale et au développement de la CFE-CGC au sein des organismes de Sécurité sociale, rappelant l'importance de la formation, de l'accompagnement des élus et du travail collectif au service des salariés.

La journée se conclut dans un esprit tout aussi studieux que convivial autour d'un apéritif-dîner, prolongeant les discussions bien au-delà de l'auditorium.



Sur les traces de l'histoire sociale

Le vendredi matin, changement de rythme. Les participants prennent la direction de la Boisserie, avant de partager un déjeuner à Colombey-les-Deux-Églises.

L'après-midi, la visite guidée du Mémorial Charles de Gaulle offre un temps de recul bienvenu.

Cette rencontre prend une résonance toute particulière en 2025, année marquant les 80 ans de la Sécurité sociale et de l'Assurance Maladie, créées par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945. Un héritage fort, celui d'une France solidaire et protectrice, que les mandatés CFE-CGC s'attachent à faire vivre au quotidien dans leurs missions.



Une organisation saluée

Cette rencontre a été rendue possible grâce à l'engagement de Mireille Bourcelot, Présidente de l'UD CFE-CGC de la Haute-Marne, dont l'implication a largement contribué à la réussite de ces deux journées.

Les mandatés remercient également le Mémorial Charles de Gaulle pour la qualité de son accueil et la mise à disposition de ses espaces.



Un temps fort pour l'avenir

Au terme de ces deux journées, chacun repart avec des analyses partagées, des échanges nourris et une conviction renforcée : plus que jamais, la protection sociale demeure un pilier essentiel de cohésion et de justice sociale.

Dans un contexte de mutations profondes, les mandatés CFE-CGC continuent de porter, avec engagement et responsabilité, une vision exigeante et solidaire du modèle social français.

M.I.R.E.I.L.L.E N'EST PAS UN ACRONYME

✦ Non, M.I.R.E.I.L.L.E n'est pas un acronyme... C'est une force du terrain.
Et ceux qui étaient à notre Convention CFE-CGC des Vosges comprendront la blague 😊

Lors de l'événement, son nom est revenu un nombre incalculable de fois pour illustrer, preuve après preuve, ce que signifie réellement agir sur le terrain.
Alors remettons les choses à leur place :

- ✦ Mireille Bourcelot est une personne.
- ✦ La présidente engagée de la CFE-CGC Haute-Marne.
- ✦ Une actrice du développement territorial pour qui chaque jour est un combat.

Et ce moment où elle est montée sur scène en a été la parfaite démonstration.

Avec sincérité et une énergie contagieuse, elle a partagé une expérience de concertation territoriale qui rappelle une vérité simple :
le développement local ne se décrète pas, il se construit. Ensemble. Pas à pas. Avec des gens qui s'engagent vraiment.

Ce témoignage, nourri du terrain, a rappelé que derrière chaque indicateur, chaque projet et chaque décision, il y a des femmes et des hommes comme Mireille :

- ✓ engagés
- ✓ ancrés
- ✓ déterminés
- ✓ et profondément humains

Son intervention a apporté ce que les plus belles initiatives apportent : du concret, du vécu, du vrai.

Alors oui, rendons justice au symbole malgré la blague :

M.I.R.E.I.L.L.E n'est pas un acronyme. C'est un moteur.



Merci à elle pour son engagement exemplaire et pour ce partage puissant qui a marqué les esprits à la Convention CFE-CGC des Vosges.

Le développement territorial a besoin de profils comme elle.

📱 Vous souhaitez rejoindre une équipe de développeurs engagés dans le Grand Est ? Scannez le QR code et rejoignez-nous !

COORDONNEES UD 52

**24 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
BP 90080
52 000 CHAUMONT**

TEL 06.33.80.13.60

ud52@cfecgc.fr

urgrandest@cfecgc.fr



MERCI !

